



LE JARDIN JEAN-FELIX HAP

En toute discrétion

Dissimulé derrière son mur d'enceinte, le jardin Jean-Félix Hap est sans doute le moins connu, mais aussi le plus beau parc d'Etterbeek. Ancienne propriété familiale, aujourd'hui patrimoine communal accessible au public, elle offre à la population la beauté de son aménagement paysager, le calme bienfaisant de son environnement si apaisant et depuis peu, un espace écologique didactique pour apprendre comment aménager dans son propre jardin un petit coin qui laisse un peu de place à la nature.



UN PEU D'HISTOIRE

Lorsqu'il devient bourgmestre d'Etterbeek en 1804, le brasseur Albert-Joseph Hap achète sur le territoire de sa commune, un petit castel datant du 16^e siècle et les 3 hectares de terres qui l'entourent. Un affluent du Maelbeek, le Broebelaer y a sa source et alimente le petit étang au bord duquel le château de briques et de pierres blanches a été construit. Profitant de la source, Albert-Joseph Hap édifie une petite brasserie au nord du site et demande en 1855, l'autorisation de clôturer son jardin d'autant que le percement de l'avenue d'Auderghem a réduit sa superficie de plus de moitié. Une autorisation qui ne sera accordée qu'en 1859.

A sa mort, son fils François-Louis Hap hérite du domaine. Trouvant le château trop humide, il fait construire le long de la chaussée de Wavre une demeure de style néo-classique (l'actuel n°508) et dans le jardin, une orangerie et des écuries. Notaire, il ceindra comme son père, l'écharpe mayorale d'Etterbeek.

Félix Hap, également notaire, est le troisième du nom à occuper les lieux. Il agrandit la maison de la chaussée de Wavre et redessine le jardin. Passionnée de jardinage, sa femme fait installer des serres et un grand potager dans la parcelle qui conduit à l'avenue d'Auderghem. Elle fait aussi planter de nombreux arbres dont certains existent encore aujourd'hui. Cette passion, elle la transmettra à son fils, Jean-Félix qui donnera son nom au jardin. Il en redessinera les lignes pour en faire un jardin paysager, fera démolir les serres et complètera les massifs par de nouvelles plantations. En 1960, pour ne pas être le seul à en profiter, il ouvre le jardin au public, mais exclusivement aux personnes âgées ! Onze ans plus tard, l'accès est élargi à l'ensemble de la population, mais seulement à la belle saison. En échange, la Commune d'Etterbeek se charge de l'entretien et du gardiennage.

Mort sans descendance, Jean-Félix Hap lègue sa propriété à la commune en 1988.

La structure paysagère du parc, la présence de très beaux arbres et le fait que cet îlot de verdure soit pratiquement le seul d'un tel intérêt scientifique et esthétique dans le cœur de la commune d'Etterbeek, lui valurent son classement comme site en 2000.



En 2005, Bruxelles Environnement-IBGE aménage, en collaboration avec l'asbl Natagora, la parcelle à front de l'avenue d'Auderghem pour créer une liaison piétonne en intérieur d'îlot entre cette avenue et la chaussée de Wavre. L'idée est d'en faire un espace écologique pour promouvoir la biodiversité et lui donner une vocation didactique. Après les travaux, l'espace a été rétrocédé à la commune d'Etterbeek pour qu'elle en assure la gestion.

DESCRIPTIF GENERAL : DU PARC PAYSAGER A L'ESPACE ECOLOGIQUE SEMI-NATUREL

Jardin de ville, le parc Jean-Félix Hap, comme le parc Tenbosch, est ceinturé d'un haut mur d'enceinte qui le met à l'abri de l'agitation ambiante.

Dès l'entrée, chaussée de Wavre, se dévoile la partie la plus paysagère du jardin. De grandes pelouses plantées d'arbres majestueux où serpentent les chemins. C'est là aussi que sont concentrés les principaux bâtiments : l'arrière de la grande maison néo-classique des Hap, l'orangerie et le kiosque.

L'étang et le sous-bois où se cachent les ruines du castel du 16^e siècle, constituent la seconde partie du jardin. Alimentée naturellement par le Broebelaer, la pièce d'eau a été réaménagée en 2000 avec la collaboration de Bruxelles Environnement-IBGE : réfection des rocailles, installation d'un double ponton d'observation et d'un cheminement en bois, reconstitution de la flore aquatique...

Le jardin écologique et didactique créé dans la troisième partie du parc à l'endroit où se trouvait autrefois la pépinière du jardin, est constitué d'espèces locales. Les plantations, la mare, les petits prés de fauche et les explications qui les accompagnent doivent permettre aux visiteurs d'appréhender les différents milieux semi-naturels qui peuvent être aménagés dans un jardin privé.



CITATION

« Un jardin doit se traiter comme un tableau où chaque élément doit concourir à la beauté de l'ensemble ; il sera réussi s'il arrive à créer du rêve et du dépaysement » – (Jean-Félix Hap).

FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Iris des marais, nymphéas, populages des marais, menthes aquatiques...peuplent aujourd'hui l'étang, permettant à la faune aquatique de se développer dans un milieu tout à fait approprié. Des canards et des poules d'eau fréquentent l'endroit.

Le mur en moellons qui a été restauré aux abords de l'étang, constitue un biotope spécifique pour de nombreux insectes.

Les arbres du jardin valent le détour. D'abord parce qu'ayant acquis pour la plupart l'âge de la maturité, ils sont aujourd'hui grandioses. Ensuite, en raison de la grande diversité des essences représentées. Certains d'entre eux, en l'occurrence un platane à feuilles d'érable (*Platanus x hispanica*), deux érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*), un marronnier (*Aesculus hippocastanum*), un catalpa rougeâtre (*Catalpa x erubescens*), deux peupliers d'Italie (*Populus nigra var. italica*) et un robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) sont repris dans la liste des arbres remarquables de la Région bruxelloise.

PRINCIPE DE GESTION

La gestion du jardin Jean-Félix Hap est à charge de la commune d'Etterbeek, propriétaire des lieux depuis 1988. Elle procède donc à l'entretien courant des pelouses, des parterres, des haies, des arbres et du mobilier.

En 1999/2000 et en 2003, certaines parties du jardin, nous l'avons vu, ont été rénovées avec l'aide de Bruxelles Environnement-IBGE. L'institut est aussi intervenu à titre de conseiller dans le contexte de mise en place du programme régional de maillage vert, c'est-à-dire l'élaboration progressive d'un réseau le plus continu possible d'espaces verts visant à préserver et développer en ville la biodiversité de la faune et de la flore.

L'entretien de la partie plus écologique du jardin doit recourir à des techniques et des méthodes respectueuses de la biodiversité naturelle des sites. Autrement dit, à chaque biotope, un entretien spécifique ; c'est ce qu'on appelle la « gestion différenciée ». De plus, l'aménagement de cet espace a été conçu sur un modèle évolutif : d'année en année, en fonction des besoins, des adaptations peuvent intervenir. La Commune s'en réfère à ce titre à la charte d'entretien rédigée par Bruxelles Environnement-IBGE.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

MONUMENTS

L'orangerie

Construite en 1850, elle servit initialement d'écurie à la famille Hap.

Ruines de l'ancien château

Datant du 16^e siècle, ce petit château de style renaissance flamande, était construit en bordure de l'étang. Deux tours carrées de trois niveaux surmontées d'un toit pointu flanquaient un bâtiment s'étageant, quant à lui, sur deux niveaux. Il servit d'habitation aux propriétaires des lieux jusque dans les années 1860. Trop humide, il fut alors abandonné au profit d'une nouvelle bâtisse construite le long de la chaussée de Wavre.

La maison néo-classique

Se situant le long de la chaussée de Wavre, l'immeuble a été édifié en 1859 à l'initiative de François-Louis Hap et agrandi par l'architecte Thoelen en 1905 (il ajouta notamment une véranda). A l'intérieur du bâtiment, subsistent 6 peintures murales d'Edouard Navez (1840-1910) représentant des anciennes vues d'Etterbeek. La maison est classée depuis 1995.

Le kiosque

Cette petite gloriette octogonale vitrée au soubassement en bois est surmontée d'un toit en ardoise. Elle sert d'abri aux lecteurs où à ceux qui voudraient s'y reposer.

SCULPTURES

La Sensualité et La Baigneuse (1995)

Ces deux sculptures en bronze sont l'œuvre de l'artiste de nationalité française et suisse, Patrick Laroche. Toutes deux représentent une femme aux longs cheveux. La première est couchée sur le sol, un bras enserrant son corps ; la seconde est agenouillée sur un rocher et lisse ses cheveux qu'elle a ramené vers l'avant.

MUSEES

Espace didactique sur les espèces végétales indigènes

Aménagé en même temps que la parcelle écologique, cet espace présente aux visiteurs différents milieux écologiques susceptibles d'être aménagés dans les jardins de ville privés. Par les explications qu'il donne, il répond aux besoins de l'opération « Nature au jardin », qui encourage les propriétaires de jardins à aménager leur terrain ou une partie de celui-ci en zone favorable à la faune et à la flore sauvage : comment créer des zones sèches et humides, planter des haies, pourquoi choisir des essences indigènes...



ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord, le parc Keith Haring et le parc du Cinquantenaire.
- Au nord-ouest, le parc Léopold.
- A l'est, la place du Roi vainqueur.
- Au sud-est, le parc de Fontenay sous Bois.
- Au sud-ouest, le square Léopoldville.

Superficie : 1 hectares 19 ares

Typologie : parc dédié au repos et à la promenade avec un espace écologique et didactique.

Propriétaire : Commune d'Etterbeek

Gestion : Commune d'Etterbeek

Classement : Le jardin Jean-Félix Hap est classé comme site depuis le 29 juin 2000.

INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouverture du jardin Jean-Félix Hap varient en fonction des saisons :

- de septembre à mai, de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ;
- en juin et juillet, de 9h à 12h et de 14h à 21h ;
- en août, de 9h à 12h et de 14h à 20h.

La Commune d'Etterbeek assure le gardiennage.

Les jeux de ballon, le vélo et les pique-niques sont interdits dans le jardin.

Natagora organise régulièrement des visites guidées du jardin écologique.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc ou éventuellement aux jardiniers.

En cas d'urgence :

Commune d'Etterbeek : 02/627 27 21 jusque 15h30, travauxpublics@etterbeek.be; après 15h30, Police d'Etterbeek : 02/788 53 43.

Pour les visites guidées : Natagora : 02/245 55 00, natureaujardin@natagora.be.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be

EQUIPEMENTS

Kiosque, ponton en escalier autour de la mare, bancs, poubelles, panneaux signalétiques et espace didactique sur les espèces végétales indigènes.

ENTRÉES

Le jardin Jean-Félix Hap est situé à Etterbeek à l'intérieur d'un îlot constitué par la rue Louis Hap, l'avenue d'Auderghem, la rue Fétis et la chaussée de Wavre. Les entrées du jardin se trouvent entre les n°189 et 195 de l'avenue d'Auderghem et au n°508 de la chaussée de Wavre.

ACCESSIBILITÉ PMR

Oui, sans problème.

TRANSPORTS PUBLICS

Bus : 34, 80 (Etangs), 36 (L.Hap) 59, 60 (Senghor).



POUR EN SAVOIR PLUS

- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur la [maison néo-classique](#) des Hap, chaussée de Wavre.
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur le sculpteur [Patrick Laroche](#).
- Plus d'info sur l'opération [« Nature au jardin »](#).
- Plus d'info sur [Natagora](#).

